

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

VIBRAPROTECT

La société ROSTAING 17 avenue Charles de Gaulle 01800 VILLIEU, déclare sous sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gant anti vibration tricoté en polyester enduction caoutchouc en paume

Est conforme au règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 09 mars 2016, ainsi qu'au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type N° : 2777/11709-02/E03-01, normes EN 420:2003+A1:2009 _ EN 388:2016+A1:2018_EN ISO 10819:2013+A1:2019

L'examen UE de type module B a été effectué par l'organisme notifié 2777-SATRA Technologie Europe Limited. Bracetown Business Park. Clonee. D15YN2P.

Fait à Villieu, le 13 janvier 2022
Responsable Qualité Environnement
G. GURTNER

